

**PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de  
l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) tenue à Québec le 6 août  
2013 à 10h30.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Louis Germain, président  
M. Raymond Morissette, trésorier  
M. Michel Bouchard, secrétaire  
M. Yvan Boisvert (téléphone)  
M. Jean Boudreault  
M. Serge Olivier

**EST ABSENT:**

Monsieur Gaston Truchon

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté.

**2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

Le procès-verbal de la Réunion générale annuelle sera adopté lors de la prochaine assemblée en 2014.

L'adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration est reportée à une prochaine rencontre.

**3. LE CHEMIN D'ACCÈS AU LAC**

Les membres du Conseil prennent connaissance des discussions tenues entre le président et certains propriétaires des terrains dits de "la montagne" concernant le chemin d'accès au lac prévu aux contrats d'acquisition.

Une réunion avec ces propriétaires doit se tenir le 11 août prochain et le Conseil sera informé de la teneur de ces discussions lors d'une prochaine rencontre.

**4. LA COUPE FORESTIÈRE PAR SOLIFOR**

Messieurs Jean Boudreault et Jacques Cossette ont dessiné la zone de coupe projetée par Solifor après avoir effectué une visite des lieux.

Le Conseil d'administration mandate le comité dirigé par monsieur Jean Boudreault pour présenter à Solifor le territoire pouvant faire l'objet d'une transaction avec cette compagnie.

Le Conseil discute de la façon dont les propriétaires seront informés du projet de transaction envisagé par le Conseil et sur la méthode qui sera utilisée pour évaluer l'intérêt des propriétaires à s'engager dans une transaction.

Il est également discuté de la participation éventuelle de la Société Provancher à ce projet.

## **5. BARRAGE**

Le président dresse un état de situation concernant l'avancement des travaux en vue de procéder à la réfection du barrage. Il informe les membres du Conseil que le responsable du dossier chez Génivar lui a fait parvenir un échéancier projeté des travaux à effectuer. Cet échéancier est actuellement en révision en raison de l'examen présentement effectué par le ministère de l'Environnement.

Le président informe les membres de la possibilité que les travaux ne puissent débuter en 2013 en raison des retards apportés à l'examen du projet de réfection.

Des discussions portent également sur la "cote historique" du niveau du barrage, ainsi que sur la procédure d'appel d'offres.

Le sujet sera discuté de nouveau lors de la prochaine rencontre.

## **6. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du Conseil examinent le mandat des comités formés en vue d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice de ses mandats.

Des correctifs au projet seront apportés par le président et suggérés aux autres membres.

## **7. BABILLARD**

Les membres du Conseil discutent de l'idée d'inclure au bulletin publié par l'Association une rubrique permettant aux membres de faire connaître les biens mobiliers ou immobiliers dont ils désirent se départir.

Après discussion, le Conseil décide de ne pas se lancer dans cet exercice.

## **8. VARIA**

Un seul sujet fait l'objet de discussions à cet item et il concerne le projet Internet. Monsieur Serge Olivier informe les membres du Conseil que le projet suit son cours.

Fin de la réunion

Michel Bouchard  
Secrétaire